



Agir pour prévenir les violences

RAPPORT D'ACTIVITE 2018

Association Impact - Agir pour prévenir les violences

Table des matières

1- L'association.....	3
1-1 Objet et démarches	
1-2 Démarrage et mise en oeuvre	
2- L'autodéfense féministe : un outil de prévention des violences liées au genre.....	5
2-1 Définition	
2-2 Contenu/objectifs	
3- Les activités en 2018.....	7
3-1 Les stages 2 jours à inscription libre	
3-2 Les partenariats	
4- Projets en cours et à venir pour 2019.....	10

1- L'association

1-1 Objet et démarche

L'association Impact, basée à Villeurbanne, centre ses actions sur la prévention des violences liées au genre et s'appuie sur une analyse féministe prenant en compte les rapports sociaux (genre/sexe, âge, race, classe sociale, validité/handicap...).

Les actions d'Impact visent à développer l'autonomie, la confiance en soi et la capacité d'agir des personnes. Les activités concernent en priorité les groupes vivant des discriminations c'est-à-dire les femmes, les adolescentes, les enfants et les minorités sexuelles et/ou de genre.

Les moyens d'actions comprennent l'organisation et la participation à des ateliers et des stages d'autodéfense ainsi que toutes activités en lien avec la prévention des violences.

L'association, créée en février 2018, est composée d'un Conseil d'administration de sept personnes.

Elle emploie une animatrice d'autodéfense pour femmes pour l'organisation et l'animation des ateliers ; elle travaille en réseau avec d'autres associations francophones d'autodéfense pour femmes .

1-2 Démarrage et mise en œuvre

L'association Impact s'inscrit dans une histoire féministe notamment celle de l'autodéfense féministe dans la région lyonnaise et plus largement en France et en Belgique.

Ainsi, les personnes qui font partie d'Impact s'appuient sur leurs expériences et savoirs pratiques et théoriques , notamment éprouvés et mis en œuvre pendant dix ans au sein de l'ancienne association lyonnaise d'autodéfense féministe Autodéfense et Autonomie. Impact hérite, en partie, de cette histoire et poursuit donc le travail de ses prédécesseur.es dans le développement de l'autodéfense féministe dans la région lyonnaise.

Les débuts...

Le Conseil d'Administration s'est concentré sur la mise en œuvre concrète des stages et de partenariat par :

-le développement d'outils de visibilité et de communication : logo, adresse mail, téléphone professionnel, newsletter, facebook...

-un travail de réflexion sur la politique tarifaire des stages : création de documents (devis, facture, document de présentation de l'association et des stages).

Il s'agissait de « mettre à plat » et rendre visible les coûts d'organisation et d'animation d'un stage d'autodéfense, afin d'être en cohérence avec les tarifs indiqués aux structures et aux participantes , tout en gardant comme axe prioritaire l'accessibilité des stages pour toutes les femmes.

et la continuité...

Ces bases ainsi établies ont permis petit à petit de s'implanter à Villeurbanne, de développer les stages et les partenariats autour de la prévention liées au genre .

Il a également été possible de salarier l'animatrice d'Impact à partir d'octobre pour un contrat de six mois.

2- L'autodéfense féministe

2-1 Définition

L'autodéfense féministe s'inscrit dans une démarche de *prévention des violences*, car elle met l'accent sur les ressources déjà existantes chez les femmes, en partant de leur vécu et en permettant d'agrandir leurs possibilités d'action.

C'est une méthode qui propose aux femmes une *large palette d'outils* et de stratégies verbales, mentales, émotionnelles ou physiques utiles pour se défendre face à des situations de violences verbales, psychologiques, physiques ou sexuelles ; et ce dans les espaces publics, privés ou professionnels.

Transmise *par des femmes pour des femmes*, l'autodéfense féministe s'ancre dans une histoire de lutte, de prise en compte des spécificités des violences exercées contre elles ainsi que les conditions sociales et politiques qui y mènent.

Il existe *plusieurs courants* au sein de l'autodéfense féministe (Wendo, Action, Fem Do Chi, Seito Boë, Riposte...) selon les régions où les femmes pratiquent, ainsi que plusieurs associations. Ces courants ont des objectifs similaires : iels se retrouvent tous-tes dans l'idée d'«*empowerment*» des femmes c'est-à-dire (re)trouver de la capacité d'agir, augmenter ses choix, se solidariser entre personnes concernées.

2-2 Contenu et objectifs

Rythmés par des jeux de rôles, des exercices corporels, des temps collectifs de réflexion et de discussion ou encore l'apprentissage de techniques verbales et physiques, chaque atelier est différent en fonction des femmes qui le composent. Dans un espace de solidarité et de confiance, il s'agit de développer l'autonomie, la liberté et la confiance en soi de chacune.

Se défendre, c'est donc bien plus que donner un coup bien placé ! C'est surtout déconstruire nos peurs, s'autoriser à se défendre, connaître nos propres capacités, savoir repérer les mécanismes de domination en jeu, ou encore développer des stratégies pour éviter la confrontation physique.

Si la défense physique est un élément important, les ateliers se focalisent sur la manière de mettre un terme aux différentes formes de violences le plus tôt possible. Et, idéalement, avant qu'une intervention physique soit nécessaire.

L'autodéfense féministe se veut être une méthode accessible à toutes les femmes (selon auto-définition). Et ce sans distinction d'âge, de poids, de taille, de condition physique, d'origine, d'appartenance religieuse ou d'orientation sexuelle.

3- Les activités

3-1 Les stages 2 jours à inscription libre

En 2018, année de création de l'association, Impact a organisé 5 stages de base d'une durée de 2 jours. 3 ont eu lieu à Lyon et Villeurbanne et 2 à Annonay (Ardèche). Il y a eu une annulation de stage en mai à Lyon dû à une com' tardive. 60 femmes ont participé aux stages.

-14-15 avril : stage à la Miete à Villeurbanne - co-animation

-2-3 juin : stage à Annonay - co animation

-20-21 octobre : stage à la MJC de Jean Macé à Lyon - co animation

-17-18 novembre : stage à Annonay au centre social Les Perrières - co animation

-1^{er} et 2 décembre : stage à la MJC de Villeurbanne - co animation

L'association a été confrontée au fait de ne pas avoir de salle pérenne à un prix « abordable »; cela a nécessité de trouver au fur et à mesure des salles, en fonction des rencontres et des trocs possibles comme à la MJC de Villeurbanne.

Pour l'année 2018, l'association a privilégié la co animation des stages longs, faisant appel à des animatrices d'autres associations d'autodéfense, favorisant ainsi la poursuite de la formation de l'animatrice d'Impact et le réseau entre associations.

3-2 les partenariats

- *La mairie de Villeurbanne/ les ateliers Décllic*

L'année 2018 a permis de consolider un partenariat avec la mairie de Villeurbanne. En effet, 6 ateliers (Décllic-2X3h) ont été animés auprès d'agentes de la ville, pendant leur temps de travail, dans le cadre de la formation professionnelle. Le bilan est très positif ; 59 femmes ont participé à ces ateliers. L'action va se poursuivre en 2019.

D'autre part, l'association a obtenu une subvention de 1000 euros, allouée par la mairie, destinée à soutenir les nouvelles associations, pour permettre la mise en place d'outils de communications (blog, carte de visite, flyers).

La mairie de Villeurbanne est un soutien important depuis le début pour l'association, reconnaissant la pratique de l'autodéfense féministe comme un outil de prévention des violences. Par ailleurs, en octobre, à l'initiative de la mairie, a été organisée une réunion entre associations et la mairie. Les associations présentes avaient en commun la lutte contre les violences de genre ; ce temps a permis de se rencontrer entre associations et de faire remonter des demandes et observations à la mairie. Il est prévu de se réunir de nouveau une fois par an.

- **Filactions et l'INSA/ atelier Déclic**

En partenariat avec l'association Lyonnaise Filactions et l'INSA, l'animatrice d'Impact a animé un stage d'autodéfense (le format Déclic) auprès de 14 étudiantes de l'INSA en novembre. Cet atelier s'inscrivait dans le cadre du festival « Brisons le silence » concernant les violences conjugales, organisé chaque année par Filactions.

Au préalable, un temps d'échange public était organisé par l'INSA à la bibliothèque Marie Curie pour présenter Filactions et Impact et ouvrir la discussion sur les violences sexistes et sexuelles, les stéréotypes de genre et les ressources pour y faire face.

Ce partenariat et le bilan de cette action ont montré à quel point nous étions sur des terrains communs, c'est-à-dire la prévention des violences ; cela ouvre des perspectives pour éventuellement mutualiser et/ou imaginer d'autres actions.

- **les ateliers courts**

Des ateliers plus courts se sont déroulés dans le cadre de festivals, un atelier découverte de 3h lors d'un *festival féministe autogéré* « La Radée » à Saint Julien Molin Molette et un autre atelier à la MJC de Villeurbanne lors d'évènements organisés par l'association H/F, association de lutte contre les discriminations dans les arts, la culture et le spectacle. En tout, 28 personnes ont participé à ces ateliers.

Les ateliers courts permettent une introduction à l'autodéfense féministe, ont pour but de donner envie aux participantes de s'inscrire à des stages plus long, et permettent de tisser des liens, renforcer des réseaux avec les collectifs et structures organisatrices.

- ***Les évènements publics***

Projection-débat « Sexe sans consentement » organisé par les militantes du groupe Super Féministes du Planning familial, à l'ENS. Impact et les Salopettes, association féministe de l'ENS étaient invité-es à échanger avec le public à la suite du documentaire.

Ce moment a été l'occasion de présenter l'association ainsi que les stages d'autodéfense. Cela a également permis de faire connaissance avec les militantes présentes de Super féministes.

- ***Le réseau d'autodéfense féministe francophone***

Impact promeut et soutient les échanges de savoirs qui peuvent exister entre associations et animatrices d'autodéfense. En 2018, l'animatrice d'Impact a participé à plusieurs temps de formation continue :

- Observation du 1^{er} module de la formation Riposte à Paris (mars)
- Formation continue entre quelques animatrices formées à la même méthode (mai)
- Formation continue entre animatrices de la méthode Garance à Bruxelles (juin)

4- Projets en cours et à venir pour 2019

- *Les stages et ateliers*

-Poursuivre l'organisation et l'animation de stages 2 jours dit « à inscription libre », en essayant d'avoir une salle pérenne à l'année sur un rythme d'un stage tous les 2 mois.

-Consolider le partenariat avec la mairie de Villeurbanne notamment avec les ateliers Déclic auprès des agentes de la ville.

-Développer le partenariat avec des structures/associations/collectifs pour pouvoir proposer des stages dans des cadres diversifiés (partenariat en cours avec la ville de Lyon, l'association étudiante Egal'In, Filactions, le centre social des Brosses à Villeurbanne).

- Proposer des ateliers mensuels de révision à destination de participant.es qui ont déjà fait des stages de base.

-Amorcer des projets de stages d'autodéfense auprès des filles à partir de 8 ans et des adolescentes (partenariat en cours avec la MJC de Villeurbanne et la médiathèque du Tonkin à Villeurbanne).

- Amorcer un travail de réflexion en partenariat avec une autre animatrice expérimentée sur l'organisation et l'animation d'un stage adapté à destination des minorités sexuelles et/ou de genre (lesbiennes, trans',intersexe, non binaires)

- *L'association en interne*

-Poursuivre la structuration de l'association en développant les outils de communication permettant une visibilité (site internet, fascicules, documents de présentation des stages destinés aux professionnel.les).

-La formation : soutenir financièrement l'animatrice afin qu'elle puisse aller se former à Garance (association d'autodéfense féministe belge) pour pouvoir, dès 2019, animer des stages auprès des filles et des adolescentes.

- Le salariat de l'animatrice : poursuivre les réflexions et pistes concrètes pour , à moyen terme, envisager un salariat plus pérenne.

- Clarifier ce qui peut être proposé à des personnes souhaitant faire du bénévolat à Impact, ceci afin de permettre de créer une dynamique davantage collective.

- **La visibilité de l'association**

- Dans la mesure du possible, participer à des évènements du réseau féministe (table-ronde, débat, manifestations etc) qui sont en lien avec la thématique des violences sexistes et sexuelles.

- **Le réseau d'autodéfense féministe**

-Continuer les échanges de savoirs faire entre associations d'autodéfense , notamment sur le territoire Rhône Alpe

Merci de votre attention et de vos soutiens. Les violences sexistes et sexuelles ne sont pas inéluctables !



Agir pour prévenir les violences

Association Impact - 10 rue Poizat, 69100 Villeurbanne

Tél : 0767087481 - asso.impact@poivron.org

N° SIRET : 83815392200011